



**LA VOIX DE L'ENFANT**

*Notre combat, c'est leur avenir*

Pantin, le vendredi 3 février,

## HUIT ACCUSÉS DEVANT LA COUR D'ASSISES DE BOBIGNY POUR DES VIOLENCES SEXUELLES COMMISES À L'ENCONTRE DE QUATRE JEUNES ENFANTS

En décembre 2018, le 119 (Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger) recevait l'appel de l'utilisateur d'un réseau social libertin (WYYLDE) alertant de propositions d'actes sexuelles impliquant une enfant. L'information, transmise à la CRIP, puis au Procureur de la République, a donné lieu à une enquête qui a permis d'identifier, pour des violences sexuelles commises à l'encontre d'une enfant entre ses 4 et 11 ans, un couple francilien. Les enquêteurs ont ensuite identifié pour des violences sexuelles commises à l'encontre de leur fille, de ses 7 à 10 ans un autre couple poitevin. Les investigations ont finalement permis de mettre au grand jour, pour des violences exercées à l'encontre de quatre enfants durant plusieurs années, un réseau de huit personnes en lien via le réseau social libertin.

Les huit accusés comparaitront du 7 février au 3 mars devant la Cour d'assises de Seine-Saint-Denis, entre autres pour des faits de viol, agression sexuelle, corruption de mineur, pédopornographie, et non-dénonciation.

Cette affaire amène **La Voix De l'Enfant** à s'interroger, une fois de plus, sur la responsabilité des sites internet qui laissent libre cours à l'existence de réseaux criminels, le manque de contrôle et de prévention favorisant en toute impunité la mise en lien de pédophiles et le partage d'images pédopornographiques.

Par ailleurs, La Voix De l'Enfant s'interroge sur la gravité exceptionnelle des actes commis, notamment lorsqu'ils impliquent une jeune enfant et un animal. Ces faits relèvent, pour elle, de tortures et actes de barbarie eu égard à l'extrême souffrance endurée par les jeunes victimes.

La Voix De l'Enfant tient à rappeler que toute situation laissant craindre le danger d'un enfant, y compris lorsque cette situation est connue par voie numérique, doit être signalée aux autorités compétentes ou au 119 et poursuivie.

**Pour tout contact :**

**La Voix De l'Enfant**

**Martine Brousse**

Présidente

06 22 80 82 82

[mbrousse@lavoixdelenfant.org](mailto:mbrousse@lavoixdelenfant.org)

**Maître Saveriu FELLI**

Avocate au barreau de Paris

06 71 73 76 44

**Service juridique :**

[service.juridique@lavoixdelenfant.org](mailto:service.juridique@lavoixdelenfant.org)